



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS DE MAI 2023

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mai 2023 indique qu'en date du 29 avril 2023, vers 16 heures, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, L.I., âgée de 10 ans, élève à l'ECOFO Mutambara III a été violée par un homme non identifié quand elle était en train de garder un champ de riz. Selon des sources sur place, en date du 3 mai 2023, cette victime a été conduite au CDS Mutambara avant d'être transférée à l'hôpital de référence de Rumonge. Selon les mêmes sources, la victime avait commencé à cacher ce qui lui était arrivée parce qu'elle avait été menacée et interdite de le révéler.

Une fillette violée en commune Rutovu, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 6 mai 2023, sur la colline Gikwazo, commune Rutovu, province Bururi, A.M.I., âgée de 5 ans, a été violée par Cyriaque Hakizimana âgé de 46 ans. Selon des sources sur place, Cyriaque a profité de l'absence de la mère qui était allée faire moudre du maïs et cette petite fille est allée chez le présumé auteur qui l'a conduite derrière une maison où il l'a violée. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de la police de Rutovu.

Une fille violée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 3 mai 2023, sur la colline Gitaramuka, commune Burambi, province Rumonge, N.I., âgée de 16 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Mugaranzura a été violée à son domicile par Jean Claude Nimubona, son professeur de Mathématiques, marié et père de 3 enfants, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ce professeur a été surpris en flagrant délit par la mère de cette victime qui a crié au secours. La victime a été conduite à l'hôpital de Murago. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 4 mai 2023 et a été transféré au cachot du commissariat de Rumonge en date du 8 mai 2023.

Tentative de viol en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 3 mai 2023, vers 23 heures, sur la colline Batye, commune Butaganzwa, province Ruyigi, C.N., âgée de 37 ans, de la composante sociale Twa a été attaquée par Ibrahim Ndabirabe alias Nelson qui tentait de la violer. Selon des sources sur place, C.N. était en train d'allaiter son enfant sur son lit quand Ibrahim l'a attaquée. La victime a crié au secours et ses enfants qui dormaient se sont réveillés et ont fermé la porte de la maison. Selon les mêmes sources, des voisins sont également intervenus et ont ligoté Ibrahim Ndabirabe avant de le conduire au cachot du poste de police.

Une fille violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 11 mai 2023, vers 18 heures, dans une maison en construction, dans le quartier Sanzu III, commune et province Ruyigi, A.G, âgée de 17 ans, écolière à l'ECOFO Buvumo, DCE Ruyigi résidant dans ce quartier, a été violée par le nommé Kigamba, maçon, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 40 ans, marié et père de 3 enfants. Selon des sources sur place, Kigamba a été attrapé en flagrant délit par Jérôme Rwanda, membre de la milice Imbonerakure. Ce dernier a frappé l'auteur présumé et l'a blessé. Avant de conduire cet auteur au cachot de la police de Ruyigi, il a été soigné à l'hôpital de Ruyigi. Jérôme, lui aussi a passé la nuit dans les mains de la police de Ruyigi pour coups et blessures, mais il a été libéré le lendemain tandis que Kigamba est resté au cachot.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karusi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 14 mai 2023 vers 21 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, L.A.S, âgée de 15 ans, écolière de l'ECOFO Buhiga III en classe de 6^{ème} année, a été violée par Jean de Dieu Bigirindavyi alias Runyota, membre du parti CNDD FDD, âgé de 55 ans, retraité de la FDN et ex-PMPA, mari de sa mère. Selon des sources sur place, Jean de Dieu Bigirindavyi, adjoint du chef collinaire, est rentré la nuit et profitant de l'absence de sa femme qui était partie chez ses parents pour violer sa belle-fille. Selon les mêmes sources la fille est allée ouvrir la porte et le présumé auteur l'a tiré par les bras vers la chambre conjugale. Son beau-père lui a dit qu'il n'est pas son père et que coucher avec elle n'est pas un problème. Jean De Dieu l'a alors violée et l'a envoyée dans sa chambre. En date du 16 mai 2023, vers 15 heures, l'auteur présumé a demandé à ses enfants d'aller chercher de l'herbe pour la vache et à la fille de rester à la maison pour préparer le repas. La victime a constaté que c'est un plan pour la reviolier et a refusé en disant qu'elle veut partir avec les autres à la recherche de l'herbe mais le présumé auteur a contesté. Il l'a ordonnée d'entrer dans la maison mais elle n'a pas accepté. Comme leur ménage se trouve tout prêt du poste de police, la victime est allée porter plainte chez le prénommé Eric, OPJ qui à son tour, a appelé Mbonyimpano, chef de colline pour intervenir. En date du 17 mai 2023, Mbonyimpano a conduit la victime à l'hôpital du Cinquantenaire pour des examens et les résultats ont été envoyés à l'OPJ tandis que la victime a reçu des médicaments pour la protection des IST. A l'arrivée de la mère de la victime, elle l'a insultée, la traitant de pute pour décharger son mari. La victime a été mise au cachot pour la prévention contre les menaces de sa mère et les membres de la belle famille de sa mère. Le présumé auteur a été arrêté chez lui, en date du 17 mai 2023, vers 16 heures et est incarcéré au cachot de la police Buhiga pour des raisons d'enquête.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2023 indique qu'en date du 5 mai 2023 vers 19 heures, sur la colline centre urbain, commune et province Rumonge, S.I, âgée de 4 ans a été violée par Maurice Niyonkuru, âgé de 17ans, travailleur domestique chez les voisins de la victime. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a offerte un bonbon et l'a conduite dans la maison où il l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a été amenée à l'hôpital Rumonge la même nuit et le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de commissariat de Rumonge.

Une fillette violée en commune Matana, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 21 mai 2023, vers 12 heures, sur la colline et commune Matana, province Bururi, S.A., âgée de 7 ans, a été violée par Richard Nyabenda, âgé de 23 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était en train de jouer avec d'autres enfants chez ses parents quand le présumé auteur a ordonné d'autres enfants d'aller cueillir des fruits et il a conduit cette fillette dans une maison où il l'a violée. Ce présumé auteur a menacé l'enfant de la tuer si elle révélait les faits. Cette victime a été conduite à l'hôpital de Matana pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police qui l'a conduit au cachot communal de police de Matana.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 20 mai 2023, vers 20 heures, sur la colline Cabara, commune et province Rumonge, A.T., âgée de 14 ans, a été violée par Jean Nyamweru, membre de la milice Imbonerakure, son voisin, marié et père de 3 enfants, vendeur de viande. Selon des sources sur place, l'incident a eu lieu dans une chambrette tout près du lieu de travail du présumé auteur. Ce dernier avait promis à l'enfant de lui donner tout ce dont elle a besoin. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS Cabara, la même nuit avant d'être transféré au commissariat de police de Rumonge, le lendemain.

Tentative de viol en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique que dans la nuit du 20 mai 2023, sur la colline et zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, Cyriaque Tamagari, âgé de 45 ans, a tenté de violer sa travailleuse domestique, J.I., âgée de 13 ans, originaire de la colline et zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba. Selon des sources sur place, Cyriaque a profité de l'absence de sa femme, infirmière qui s'était rendue au service à l'hôpital Gihofi. Cyriaque a donné une somme de 10000 fbu à l'enfant qui l'a refusé et est allée crier derrière la maison. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus en arrêtant Cyriaque qui a été conduit à une position de police sise à Kurubaho mais il a été libéré en date du 25 mai 2023.